

Procès Verbal du conseil communautaire du 9 juillet 2020

Membres en exercice 31

membres présents : 31

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Calabrèse, maire de Giffaumont Champaubert

1) Election du président de la communauté de communes

Monsieur Albert Chrustowski, en sa qualité de doyen de l'assemblée préside les opérations de vote.

Constitution du bureau : assesseurs : Sylvain Valota, maire de Saint Remy en Bouzemont et Benoît Gérard , maire d'Outines.

Appel des candidatures : Une seule candidate : Pascale Chevallot, maire de Gigny-Bussy.

31 votants - Majorité absolue : 16 voix

Résultats au 1^{er} tour : 29 voix pour Pascale Chevallot – 1 voix pour Laurent Bouquet – 1 nul.

Pascale Chevallot a été proclamée présidente et immédiatement installée.

2) Election des vice- présidents

La présidente indique que le nombre de vice-présidents est librement déterminé par le conseil communautaire sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % , arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total soit 7 VP ni excéder 15 VP.

Par délibération à l'unanimité, le conseil communautaire fixe le nombre de vice-présidents à 5 comme dans le mandat précédent.

a) 1^{er} vice- président : une seule candidate : Florence Loiselet, maire de Favresse

Résultat du vote : 31 votants : 28 voix pour Florence Loiselet – 3 blancs

Madame Florence Loiselet a été proclamée première vice-présidente et immédiatement installée.

b) 2^{ème} vice-président : un seul candidat : Régis Bourgoïn, maire de Larzicourt

Résultats du vote : 31 votants ; 29 voix pour Régis Bourgoïn et 2 blancs.

Monsieur Régis Bourgoïn a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

c) 3^{ème} vice-président : un seul candidat : Danièle Guillemain, maire d'Haussignémont

Résultats du vote : 31 votants ; 29 voix pour Danièle Guillemain – 1 voix pour G Gagneux et 1 blanc

Madame Danièle Guillemain a été proclamée troisième vice-présidente et immédiatement installée.

d) 4^{ème} vice-président : une seule candidate : Monique Caron, maire de Moncetz l'Abbaye

Résultats du vote : 31 votants ; 29 voix pour Monique Caron et 2 blancs.

Madame Monique Caron a été proclamée quatrième vice-présidente et immédiatement installée.

e) 5^{ème} vice-président : un seul candidat : Jean-Louis Royer, maire de Cloyes sur Marne.

Résultats du vote : 31 votants ; 24 voix pour Jean-Louis Royer et 7 blancs.

Monsieur Jean-Louis Royer a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

3) Election des autres membres du bureau

La présidente rappelle que la communauté de communes disposait de 3 membres du bureau.

Par délibération à l'unanimité, le conseil communautaire décide de fixer le nombre de membres du bureau à 3.

a) 1^{er} membre du bureau : un seul candidat : Jean-Philippe Beauvois, maire de Scurpt.

Résultats du vote : 31 votants ; 26 voix pour JP Beauvois – 1 voix pour JP Calabrèse – 3 blancs et 1 nul

Monsieur Jean-Philippe Beauvois a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

b) 2^{ème} membre du bureau : un seul candidat : Gilles Gagneux, maire de Luxémont-Villotte.

Résultats du vote : 31 votants ; 27 voix pour Gilles Gagneux – 2 voix pour JP Calabrèse - 2 blancs

Monsieur Gilles Gagneux a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

c) 3^{ème} membre du bureau : un seul candidat : Michel de Bouvet, 1^{er} adjoint à Saint Remy en Bouzemont

Résultats du vote : 31 votants ; 27 voix pour Michel de Bouvet – 3 blancs - 1 nul.

Monsieur Michel de Bouvet a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

4) Formation de 3 commissions communautaires

Les commissions de travail sont chargées d'étudier des questions qui sont ensuite soumises au conseil communautaire, de formuler des avis mais ne disposent pas de pouvoir décisionnel.

Le conseil communautaire décide de ne pas procéder à une nomination des membres des commissions au scrutin secret.

Membres de la commission Finances :

Mme Pascale CHEVALLOT	Mme Monique CARON	M. Jean-Pierre CALABRESE
Mme Florence LOISELET	M. Jean Louis ROYER	M. Marc PHILIPPE
M Régis BOURGOIN	M. Christian GIRARDOT	M. Eric PUJOL
Mme Danièle GUILLEMIN	M. Sylvian VALOTA	M. Jean-Luc HERVEUX

Membres de la commission scolaire et périscolaire

Mme Florence LOISELET	M. Rémi FOUGEROUSE	M. Jean-Marc BONNEFOI
Mme Monique CARON	M. Sylvain BOUR	Mme Jacqueline SCHIBI
M. Marc PHILIPPE	Mme Corinne GERARD	
Mme Christine GUILBAUD-DELEAU	M. Alain BOUCHE	

Membres de la commission travaux et aménagement des voiries

M. Régis BOURGOIN	M. Christian GIUGANTI	M. David THIBLET
Mme Danièle GUILLEMIN	M. Benoît GERARD	M. Jean-Louis ROYER
M. Eric PUJOL	M. Jean-Philippe BEAUVOIS	
M. Didier LECLERC	M. Rémi FOUGEROUSE	

La présidente précise que les autres commissions seront constituées au prochain conseil communautaire.

Monsieur Valota demande que les rôles des référents pour les communes pourvues d'un site scolaire soient bien définis.

5) Désignation des délégués à divers syndicats

a) Représentation de la communauté de communes au syndicat mixte ADEVA du Pays Vitryat

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Sylvain VALOTA	M. Michel DE BOUVET
M. Jean-Louis ROYER	M. Jean-Pierre CALABRESE
Mme Pascale CHEVALLOT	Mme Danièle GUILLEMIN

b) Représentation de la communauté de communes au syndicat des transports scolaires du Der

Conformément aux statuts du syndicat modifiés en 2018, il faut désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune desservie.

Commune	Délégué(e) Titulaire	Délégué (e) Suppléant
Arrigny	Jean-Patrick REUSE	Luc CROISSY
Châtillon sur Broué	Emmanuel FERY	Karine WEBER
Cloyes sur Marne	Elodie LANGOUTTE	Laëtitia DE MIANVILLE
Drosnay	Grégory SANLIS	Sophie PEIGNIER
Ecollemont	Laurent TATTU	Clémence SOPHYS
Giffaumont- Champaubert	Davis PREHAM	Romain PAQUIS
Isle sur Marne	Odile VANDERSTRACTEN	Philippe LANDROIT
Larzicourt	Johann RENAUD	Christophe MENISSIER
Matignicourt- Goncourt	Angélique ALGLAVE	Gaëlle DUMOITIER
Moncetz-l'Abbaye	Philippe LAPRUN	Brigitte PARIS
Norrois	Rémi FOUGEROUSE	Florence AUBRY
Outines	David CELLI	Lucie PARAGON
Saint Remy en Bouzemont	Christine GUILBAUD-DELEAU	Michèle HABERMANN

c) Représentation de la communauté de communes au comité de programmation LEADER du Groupe d'Action Local (GAL) Pays Vitryat.

Le comité de programmation est constitué de 22 membres : élus et représentants de la société civile issus des milieux socio-économiques du territoire et est en charge de l'étude et de la sélection des dossiers pour l'obtention d'une aide FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) au titre du programme LEADER(Leader est une initiative de l'Union européenne pour soutenir des projets de développement rural lancés au niveau local afin de revitaliser les zones rurales et de créer des emplois.)

Membre titulaire : Pascale CHEVALLOT ; Membre Suppléant : M. Michel de BOUVET

La présidente propose au conseil communautaire de procéder à la désignation des délégués aux autres syndicats au prochain conseil.

6) Délégation de signature d'un marché en procédure adaptée pour la fourniture et la livraison de repas sur les trois cantines.

Le conseil communautaire autorise la présidente à souscrire (engager et signer) le nouveau marché pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide sur les trois cantines avant l'engagement de la procédure de passation de ce marché. Ce marché pourra être passé en procédure adaptée car son montant ne devrait pas dépasser 214 000 € HT.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Questions diverses.

Monsieur Laurent Bouquet demande si des conférences des maires seront organisées.

La présidente lui répond qu'au précédent mandat, une conférence par an avait été organisée.

Dates de réunion : commission scolaire le 15 juillet à 9h- commission finances : le 16 juillet à 15h

Conseil communautaire : le 20 juillet à 18h.